



## SNUipp – FSU 93

Syndicat National Unitaire Instituteurs, Professeurs des écoles, P.E.G.C.  
Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération – 93016 Bobigny cedex  
Tél : 01.48.96.36.11 – Fax : 01.48.96.36.80 – Mail : [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr)

### Compte-rendu de la CAPD du 27/02/2017

#### Départs en stage CAPA-SH

Critères pour partir en formation :  
AGS + nombre d'années de faisant en fonction.  
Proposition : les collègues ayant 3 ans AGS et deux ans de faisant fonction et tous les collègues ayant plus de 3 ans d'AGS ont été retenus.

#### **78 départs en formation pour 86 candidats.**

Option A : 0 départ (0 candidat avis favorable)  
Option B : 0 départ (faute de candidat)  
Option C : 4 départs (5 candidats avis favorable)  
Option D : 28 départs (35 candidats avis favorable)  
Option E : 19 départs (19 candidats avis favorable)  
Option F : 4 départs (4 candidats avec favorable)  
Option G : 23 départs (24 candidats avec favorable)

**Le SNUipp-FSU 93 acte positivement l'augmentation du nombre de départs en stage spécialisé. Le SNUipp-FSU 93 avait demandé 86 départs, le DASEN a proposé de retenir 78 candidats.**

#### Questions diverses

**Demande de détachement** : le dépôt des demandes de détachement sera accepté par la DSDEN jusqu'à 3 mois avant la date d'effet du détachement malgré la circulaire du 10/01/2017 qui indiquait le 10 mars comme date butoir. Les demandes seront étudiées par le DASEN au regard de la ressource RH du département.

**Les CASEH** ne perçoivent plus l'ISAE. En compensation la DSDEN va leur verser exceptionnellement 400 euros cette année, sous la forme d'une autre indemnité par décision du DASEN 93.

Les représentants du SNUipp-FSU 93 poursuivent leur intervention pour faire reconnaître ce poste et cette mission au niveau national.

#### Liste d'Aptitude Direction d'Ecole

Le DASEN n'a pas inscrit sur la liste d'aptitude un collègue ayant eu avis défavorable de l'IEN mais avis favorable de la commission. Les représentants du SNUipp- FSU 93 se sont opposés à cette décision car pour nous la commission est souveraine. Le DASEN a maintenu sa décision contre notre avis.

Les collègues, ayant obtenu un avis défavorable de la commission, recevront la copie de l'avis de la commission.

**92 collègues sont donc inscrits sur la liste d'aptitude dont 22 en intérim de direction, 121 candidats se sont présentés à la commission.**

#### Congé de formation professionnelle

228 mois à disposition du DASEN permet au moins la possibilité de 19 départs.

Critères retenus par la DSDEN 93 :

- toutes les formations en rapport avec la pédagogie
- formation pour les disciplines déficitaires du 2nd degré
- psychologie, documentaliste, FLE, Lettres, Langues

Le SNUipp rappelle l'existence du DIF (droit individuel à la formation) et dénonce la restriction du droit à la formation par la mise en place de critères. Chaque collègue le demandant devrait pouvoir partir en fonction de son AGS.

**22 collègues ont été retenus pour partir en congé de formation en 2017/2018.**

#### Les élues SNUipp-FSU 93 à la CAPD

##### 5 titulaires - 5 suppléantes :

Rachel, SCHNEIDER, Caroline MARCHAND, Catherine DA SILVA, Emilie GARCIA, Brigitte POMMIER, Nathalie PANIER, Stéphanie FOUILHOUX, Frédérique BLOT, Véronique SZCZEBARA, Stéphanie LIOTE.